

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal de la commune de BOUS

**COMMUNE**

Séance publique du 12 décembre 2017

**DE BOUS**

Date de l'annonce publique de la séance: 1<sup>er</sup> décembre 2017

Date de la convocation des conseillers: 1<sup>er</sup> décembre 2017

Présences:

Carlo KÜTTEN, bourgmestre

Netty SIMON-KILL, Joé BEISSEL, échevins

Joseph JOHANNNS, Pierre BRAUN, Patricia GONZALEZ, Bernd  
ZIMMER, Antonio DA COSTA ARAUJO, Aurore RÖSSLER,  
conseillers

Marc SCHMIT, secrétaire

Absent : //////////////////////////////////////

## **Le Conseil Communal,**

01. A unanimement approuvé le procès-verbal de la séance du conseil communal du 17 novembre 2017.

02. A unanimement approuvé diverses déclarations de recette.

03. A unanimement décidé de répartir une partie du congé politique supplémentaire prévu à l'article 3bis du règlement grand-ducal modifié du 6 décembre 1989 concernant le congé politique des bourgmestres, échevins et conseillers communaux comme suit:

- une heure par semaine pour l'échevin Joé Beissel
- une heure par semaine pour le conseiller Antonio Da Costa Araujo
- une heure par semaine pour le conseiller Bernd Zimmer.

04. A unanimement approuvé une convention du 1<sup>er</sup> décembre 2017 entre la commune de Bous et l'association sans but lucratif "Beschäftigungs Initiativ Réimecher Kanton asbl (B.I.R.K.)" avec siège à Bech-Kleinmacher dans l'intérêt de la lutte contre le chômage et l'insertion et/ou la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi et/ou de personnes défavorisées, convention prévoyant la mise à disposition d'une équipe de 2 personnes pendant l'année 2018 et dont le budget prévisionnel s'élève à 24.490,00.- Euros.

05. Chemins ruraux et viticoles

a. A unanimement approuvé un devis de l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture du 24 novembre 2017 au montant de 59.750.- Euros, TVA comprise relatif à la mise en état et plus précisément au reprofilage et à la mise en œuvre d'enrobés bitumineux sur le chemin rural aux lieux-dits "an der Flass / viischte Bierg" à Erpeldange sur une longueur de ± 490 mètres.

b: A unanimement approuvé un devis de l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture du 24 novembre 2017 au montant de 43.000.- Euros, TVA comprise relatif à l'empierrement du chemin dans les vignes au lieu-dit "Hiewelberg" à Erpeldange sur une longueur de ± 146 mètres.

06. A procédé par vote secret et par bulletins non signés à la nomination des membres des différentes commissions consultatives communales, à savoir :

a) Commission scolaire

Da Costa Araujo Antonio, Kayser Fabienne, Schons Marc, Stephany-Meyers Sylvie, membres

Les délégués du personnel enseignant et des représentants des parents d'élèves restent à désigner.

b) Commission d'intégration

Membres effectifs:

Beissel Joé, Bertelli Roberto, Bsarani-Garnier Sophie, Da Costa Araujo Antonio, Linster Luc, Linster-Rozza Carla, Martins Sara, Pereira da Costa Sylvie

Membres suppléants:

Chakib Jabir, Ferreira Leal Anabela

c) Commission de l'aménagement et des bâtisses

Beissel Joé, Braun Pierre, Johanns Nic., Müller Alain, Reckinger Claude, Schons Marc, Simon René, Useldinger Raymond, Zimmer Bernd

d) Commission de l'environnement et de la nature

Bour Robert, Braun Pierre, Da Costa Araujo Antonio, Flammang Jean-Louis, Heinesch Bernard, Schmit Daniel, Steffen Michel, Wolff Romain, Zimmer Bernd

e) Commission de la circulation et du transport

Heck Roger, Heinesch Bernard, Johanns Nic., Müller Alain, Reckinger Claude, Schons Marc, Simon René

f) Commission culturelle

Ferreira Leal Anabela, Hansen-Ramboux Pascale, Johanns Nic., Simon-Kill Netty.

g) A pris note d'une proposition de l'échevin Joé Beissel quant à la création de deux commissions supplémentaires, à savoir d'une commission du 3<sup>e</sup> âge et d'une commission sportive et a décidé après discussion générale de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal.

h) A pris note des explications du secrétaire communal quant à la législation actuelle sur les commissions des loyers intercommunales à instituer pour les communes de moins de 6.000 habitants. D'éventuelles candidatures des membres du conseil communal sont à présenter par écrit jusqu'au 22 décembre 2017.

07. A fixé à l'unanimité des membres les subsides à allouer aux diverses associations locales et autres pour l'exercice 2017.

08. Divers

a) A pris note de diverses informations du collège échevinal, notamment quant

- à une demande d'un particulier relative à l'obtention d'un droit de passage sur un terrain communal sis dans la rue de Mondorf à Erpeldange

- à la vente publique de l'excavatrice usagée de la marque Kramer

- à une demande d'un jeune compositeur et musicien local relative à une aide financière dans l'intérêt de l'enregistrement d'un disque, demande qui a été avisée défavorablement.

08b. A fixé les prochaines réunions du conseil communal au 03 janvier 2018 à 17:30 heures et au 15 janvier 2018 à 17:00 heures.

09. A pris note d'informations et d'explications du collège échevinal quant au projet de budget de l'année 2018, dont notamment sur la situation financière actuelle avec des avoirs de ± 10,7 millions d'Euros et un emprunt de 1.017.776,18.- Euros.

Le bourgmestre Carlo Kütten a annoncé que le projet d'une nouvelle mairie dans la rue de Luxembourg sera ajourné et qu'un parking provisoire sera aménagé sur l'emplacement projeté de la nouvelle mairie en attendant l'achèvement de la nouvelle maison relais, dont les travaux vont débuter en 2018.

Les travaux de redressement de la rue d'Oetrange vont également débuter en printemps 2018 et seront achevés au courant de l'année 2019.

D'autres travaux d'investissement prévus sont le réaménagement de la rue "Place de l'Eglise" à Bous, la pose de conduites d'eau, la participation à la construction d'un centre d'intervention pour le service d'incendie et de sauvetage à Remich, la mise en état de divers chemins ruraux, le réaménagement de la place de jeux près du terrain de football à Bous, l'élaboration d'un concept global de mobilité, le remplacement des feux tricolores à Assel, la sécurisation des passages pour piétons, l'aménagement de pistes cyclables, le remplacement du véhicule type Unimog et l'adoption définitive du plan d'aménagement général.